

## Tribune

### Les infirmiers, clés de voute de l'accélération de la campagne de vaccination anti covid

*Tribune publiée dans Le Journal du dimanche, le 14/03/2021*

Depuis plus d'un an, nous nous battons contre l'épidémie de Covid19. Nous disposons depuis plusieurs semaines d'une nouvelle arme pour enrayer la propagation du virus : des vaccins. Prouesse scientifique exceptionnelle, ils représentent notre meilleur espoir de sortir de cette période difficile pour tous, qui accroît les inégalités et met à mal notre système de santé (déprogrammations, retards, saturation de nos hôpitaux). Aujourd'hui, la vaccination contre la covid19 est un enjeu majeur de santé publique.

Alors que des livraisons massives de vaccins sont attendues à compter de la fin-mars, n'attendons pas d'être débordés pour mettre en place des mesures de santé publique impactantes pour accompagner ces livraisons sur tout le territoire. Anticipons-les ! Il en va de la santé de tous !

A ce titre, nous dénonçons l'incohérence du dernier avis de la Haute Autorité de Santé à propos de l'extension des compétences vaccinales qui ne permet pas de répondre à l'enjeu d'une vaccination massive, partout en France. Incohérence d'autant plus flagrante vis-à-vis du rôle et des compétences des infirmiers qui sont des acteurs reconnus de la vaccination et qui ont déjà le pouvoir de prescrire certains vaccins (notamment anti-grippe). Cette incohérence a même été reconnue par Alain Fischer, Président du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale, lors de son audition au Sénat mercredi 10 mars, au cours de laquelle il a dit « *espérer que la Haute Autorité de santé révise son avis* », et donne la « *délégation complète de la capacité vaccinale* » aux infirmiers.

L'heure ne doit plus être aux demi-mesures. Nous devons lever tous les freins au déploiement de la campagne vaccinale, pour tous les patients :

- Nous avons pu constater que l'obligation de prescription par un médecin peut être un frein à la prise en charge : lorsque l'on n'a pas de médecin traitant (c'était le cas de 5,4 millions de Français en 2019), ou lorsque l'on est isolé. Permettre aujourd'hui aux pharmaciens et aux sages-femmes, en plus des médecins, de prescrire le vaccin est une première avancée. Donnons aussi cette possibilité aux infirmiers pour compléter le maillage territorial.
- La mobilité des patients, elle aussi, peut être un frein : facilitons la vaccination à domicile en accordant des dotations aux infirmiers – qui sont aujourd'hui les derniers professionnels de santé à se rendre au domicile des patients. Simplifions le recours aux équipes mobiles et

l'éventuel transport de patients (notamment pour les + de 75 ans qui ne sont pas éligibles au vaccin Astra Zeneca).

- Enfin, frein majeur, les études le démontrent : l'hésitation vaccinale. Aujourd'hui beaucoup des patients se posent des questions à propos des vaccins et notamment celui d'AstraZeneca. Les infirmiers, acteurs traditionnels de la prévention, bénéficient de la confiance de leurs patients, ils peuvent les rassurer.

Nous en appelons donc, ensemble, au nom des 700 000 infirmiers et des millions d'usagers du système de santé, aux pouvoirs publics, afin qu'ils lèvent rapidement tous ces freins pour assurer une mise en œuvre rapide, sûre et efficace de la campagne de vaccination dans tous les territoires. Ne prenons pas le risque d'exclure de la vaccination les personnes fragiles et isolées !

Permettre aux infirmiers d'assumer un rôle plus important dans la campagne de vaccination, c'est garantir l'accès aux vaccins à un plus grand nombre de patients, dans de bonnes conditions d'hygiène et de soin, et étendre plus rapidement la couverture vaccinale en France.

Gérard Raymond, Président de France Assos Santé

Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers

## **CONTACTS PRESSE**

**France Assos Santé** : Sophie BANCET - 06 18 13 66 95 - [communication@france-assos-sante.org](mailto:communication@france-assos-sante.org)

**Ordre National des Infirmiers** : Adrien de Casabianca - 06 30 30 34 84 - [adrien.decasabianca@gmail.com](mailto:adrien.decasabianca@gmail.com)